

du Dominion, non seulement pour fournir la ville de lait, mais pour en servir une bouteille à chacun des employés du four à plomb. Simplement pour montrer le sentiment humanitaire de la compagnie: à Noël, tout employé marié reçoit en cadeau \$50 et une dinde; le célibataire, \$25 en argent et l'équivalent d'une dinde en marchandises. Après trois ans de service, tout employé reçoit un titre du capital-actions, dont le cours est aujourd'hui de \$274. Je le répète, c'est une institution éminemment humanitaire et il est malheureux que nous n'en ayons pas plus de ce genre dans notre pays.

Le bordereau de paie de Trail s'élève à près de 5 millions par année. La compagnie et la population paient chaque année une somme totale de 2 millions en taxes au gouvernement de la province et à celui du Dominion. Ils ont payé l'an dernier en taxes au trésor fédéral six fois plus que la somme dépensée pour les édifices publics fédéraux de la Colombie-Anglaise, y compris les loyers, les réparations et l'intérêt hypothécaire sur une propriété fédérale achetée à Vancouver. Bien que le trésor fédéral ait encaissé cette immense somme, le gouvernement fédéral, depuis trente ans, n'a pas dépensé un seul dollar à Trail, sauf une somme de \$11,000 qu'il a payée pour l'achat de l'emplacement dont j'ai parlé. Toutes les rues de la ville sont pavées en béton et les trottoirs sont en ciment. Depuis cinq ans la compagnie a dépensé 7 millions en travaux de construction, et la ville a délivré des permis de construction de maisons et de réparation pour une valeur de 2 millions. Les droits de douane et d'accise perçus à Trail durant l'année financière 1926-1927 se sont élevés à \$120,000, et les recettes du bureau de poste durant la même année mettent Trail au neuvième rang parmi les 931 bureaux de poste de toute la province.

Ces faits, monsieur l'Orateur, démontrent qu'il y a certainement lieu de réclamer la construction d'un bureau de poste à Trail. J'ai reçu ces jours derniers un télégramme du conseil de ville me demandant de prier le Gouvernement de faire construire un édifice public cette année, attendu que la chose est urgente. On manque d'espace et il y a urgence. L'honorable ministre des Travaux publics a déclaré qu'il avait décidé de construire des édifices publics là où l'on manque d'espace et où il y a nécessité urgente. Ces deux cas se présentent ici. Le télégramme contient ce paragraphe:

Le loyer de l'édifice actuel a été récemment augmenté d'un façon considérable, ce qui a eu [M. Esling.]

pour conséquence de faire élever le prix du loyer des casiers postaux, loyer qui est plus élevé là que partout ailleurs.

Je tiens à signaler au ministre le manque d'espace. J'ai ici une lettre de l'Association des contribuables de East-Trail, dans laquelle il est dit:

Comme la compagnie augmente chaque jour le nombre de ses employés, l'encombrement devient excessif. Vu le grand nombre des automobiles dans la ville, il est dangereux de laisser les enfants aller au bureau de poste après la classe, et la distance est trop éloignée pour permettre à nos femmes d'y aller...

Je dois dire que ceci se rapporte à East-Trail, qui est à environ un mille du bureau de poste.

...ce qui oblige les hommes à arrêter au bureau de poste après leur journée de travail pour réclamer leur courrier; et comme ils se lassent d'attendre, ils s'en vont chez eux sans leur courrier.

J'ai autre chose pour prouver que l'on y manque d'espace. J'ai le rapport de l'inspecteur des postes, en date du 16 septembre 1926, qui dit:

qu'il y a 1,047 casiers postaux dans le bureau de poste de Trail; que le maître de poste pourrait en louer 1,500; et qu'il prévoit que la population de Trail va atteindre dans trois ans le chiffre de 12,000.

Et l'inspecteur ajoute:

Je demande respectueusement que l'on construise un édifice public aussitôt que possible.

Voici l'inspecteur lui-même qui suggère de construire un édifice public aussitôt que possible. Il est aussi d'avis que le bureau de poste contienne 2,100 casiers postaux au lieu de 1,047, nombre actuel de ces casiers. Voilà certes qui prouve le manque d'espace. Il croit aussi que le nouvel édifice devrait avoir une superficie utilisable trois fois plus grande que le bureau de poste actuel. Voilà encore qui prouve le défaut d'espace. Je désire maintenant lire des extraits d'un article du *Nelson Daily News*, publié à Nelson, à cinquante milles de Trail. J'en détache ces lignes:

Le *Nelson Daily News* espère que la requête de la chambre de commerce de Trail relative à un édifice public va recevoir un peu plus que "la plus sérieuse considération".

Voici un autre passage de cet article:

Il y a un encombrement au bureau de poste de Trail; c'est notoire.

Et un peu plus loin:

Le bureau de poste actuel est aujourd'hui considéré comme insuffisant et temporaire.

Dans une lettre en date du 3 février 1927, l'honorable ministre de la Santé de la Colombie-Anglaise m'a écrit ce qui suit:

Je connais très bien la situation à cet endroit, et c'est en vue de lui procurer plus de satisfac-